

2 février 2023  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2023**

New York, 1<sup>er</sup>-5 mai 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports : documents établis par les gouvernements  
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement  
des travaux de normalisation des noms géographiques**

## Rapport de la Norvège

### Résumé\*\*

On trouvera dans le rapport complet un aperçu des progrès accomplis et des faits nouveaux survenus en Norvège concernant les noms géographiques depuis la session de 2021 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

La section A est un bref rapport sur la révision des réglementations concernant les noms de lieux, menée suite à la modification de la loi norvégienne sur les noms de lieux en 2019. Ces nouvelles réglementations prévoient notamment des critères à respecter pour pouvoir utiliser une orthographe non traditionnelle de toponymes établis depuis longtemps.

La section B contient des informations sur les travaux menés par le Conseil de la langue norvégienne pendant la période intersessions.

La section C est un rapport sur le service des toponymes en langue kvène, une sous-division du Conseil de la langue norvégienne chargée des toponymes en langue kvène dans les principales zones peuplées par les Kvènes dans le nord du pays. Ce service a traité de nombreux dossiers concernant ces toponymes depuis 2021. La Norvège a notamment reçu un nom officiel en langue kvène en mai 2021, ainsi que des noms officiels dans trois langues sâmes. Le nom de la Norvège en langue kvène est *Norja*, tandis que « le Royaume de Norvège » se traduit par *Norjan kuninkhaanvaltakunta*.

La section D porte sur le service des toponymes en langue sâme, qui relève du Parlement sâme et traite divers dossiers liés aux noms de lieux. En 2021 et 2022, une des priorités du service a été de recueillir des toponymes en langue sâme du sud,

---

\* [GEGN.2/2023/1](#).

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2023/18/CRP.18) a été établi par Peder Gammeltoft (Norvège). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd\\_session\\_2023/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/).



activité au titre de laquelle il a versé de nouvelles subventions. Les effectifs du service ont été renforcés récemment.

La section E concerne l'examen du service des noms géographiques placé sous la responsabilité de l'Autorité norvégienne de cartographie (Kartverket). L'Autorité héberge, maintient et étoffe le registre central de noms géographiques, qui contient plus d'un million d'entrées, dont 110 000 noms de routes ou de rues, et elle tient à jour les directives internationales en matière de toponymie. Entre 2020 et 2022, l'Autorité et Peder Gammeltoft ont coopéré avec la République de Moldova en vue de créer une base de données géographiques pour ce pays, ainsi qu'un cadre réglementaire connexe. La République de Moldova présentera un rapport au Groupe d'experts à sa session de 2023 concernant l'issue de ces activités.

La section F est un rapport des Collections de la langue norvégienne, qui a marqué le centenaire de l'archive des noms de lieux en Norvège en 2021 en organisant une conférence de deux jours à laquelle ont été invités des participants nationaux et internationaux. La publication des actes de la conférence est en cours de préparation.

Bien que les Collections de la langue norvégienne aient centré une grande partie de leurs récents travaux sur l'application des nouvelles réglementations en matière de protection des données et d'accessibilité universelle, elles ont continué à développer de nouveaux services destinés à faciliter la normalisation des noms géographiques. L'archive de noms de lieux Norske Stedsnavn, qui a fait l'objet d'un rapport à la dernière session du Groupe d'experts, est toujours en cours d'amélioration. De nouvelles sources historiques sont en cours d'ajout et le système de recherche et de présentation de l'information est en cours d'amélioration. Par ailleurs, un outil d'édition est en cours de création.

La section G est un rapport sur la vaste coopération entre les trois institutions nationales concernées par la normalisation des noms géographiques. Le Conseil de la langue norvégienne et le Parlement sâme fournissent des conseils linguistiques, tandis que l'Autorité norvégienne de cartographie prend des décisions en matière de normalisation. En 2021 et 2022, des réunions virtuelles régulières ont été organisées en vue de débats sur des questions d'intérêt commun. Un séminaire d'une journée sur la transmission des compétences a été organisé à Oslo. Des notables ont fait part de leur expérience quant à la loi norvégienne sur les noms de lieux, et le dernier exposé a été consacré à la répression de l'utilisation des noms géographiques sâmes au vingtième siècle.

---